



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Nom du marché : Recrutement d'un spécialiste (Consultant Individuel) en systèmes de télécommunication appliqués au dispatching électrique pour participer au panel d'évaluation des offres relatives au projet dispatching de distribution d'électricité de la SBEE

Nom du projet : Millennium Challenge Account-Bénin II
Type d'avis : Demande de Qualification (DQ) – IC (Consultant individuel)

Information Générale

Pays : Bénin
Ville/Localité : Cotonou
Avis/Numéro du marché : PP1-COM-EDP-06
Date de publication : 7 Novembre 2017
Date limite : 7 Décembre 2017
Agence de financement : Millennium Challenge Account (MCA)
Acheteur : Millennium Challenge Account-Bénin II
Langue d'origine : Français

Information de Contact

Adresse : Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National
Millennium Challenge Account – Bénin II
Immeuble Kougblénou, 3ème étage
Domaine de l'OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
Cotonou, République du Bénin
Téléphone : +229 21 31 78 25
Fax : +229 21 31 46 92
Email : info@mcabenin2.bj
Web Site: <http://www.mcabenin2.bj>

Type de marchés : Services de Consultant Individuel

Codes du Marché : 09310000 : Electricité
65300000 : Distribution d'Electricité & Services Connexes
48900000 : Logiciels et systèmes informatiques divers
32524000 : Systèmes de télécommunication

Texte original :

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du **Bénin** (« Gouvernement » ou « **[GdeBénin]** ») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millennium Challenge Account d'environ **375 000 000** de dollars US (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au **Bénin**. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account Bénin II (**MCA-Bénin II**) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualifications. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.
2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet de Production d'Electricité ; (iii) Projet de Distribution d'Electricité ; et Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de cinq années après l'entrée en vigueur intervenue le 22 Juin 2017.
3. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'entité MCA ne pourra se prévaloir du compact ni prétendre au produit du Financement MCC.
4. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les Consultants Individuels à déposer leurs dossiers d'expression d'intérêt pour l'accomplissement des services de spécialiste (consultant individuel) en systèmes de télécommunication appliqués au dispatching électrique pour participer au panel d'évaluation des offres relatives au projet dispatching de distribution d'électricité de la SBEE en apportant son expertise sur les aspects spécifiques à son domaine de compétence. A ce titre, le consultant devra :
 - ✓ Participer aux réunions préparatoires du Panel d'évaluation
 - ✓ Examiner tous les documents d'appel d'offres et s'approprier les spécifications techniques avant le démarrage des travaux du Panel ;
 - ✓ Faire une visite des principaux sites de construction du dispatching pour s'enquérir des réalités du terrain avant le démarrage des travaux d'évaluation ;
 - ✓ Contribuer à l'analyse de l'adéquation des solutions techniques contenues dans les offres par rapport aux exigences du DAO, en particulier les spécifications techniques ;
 - ✓ Contribuer à l'élaboration du rapport d'évaluation des offres ;
 - ✓ Apporter toutes les clarifications aux éventuelles questions spécifiques à son domaine d'expertise que susciterait le rapport d'évaluation des offres.

Les services de Consultant seront requis pour une durée estimative de vingt-deux (22) jours.

5. La demande de qualification est ouverte à toutes personnes éligibles (‘‘Consultant Individuel ‘’) qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels ne peuvent ni s’associer en groupement ni sous-traiter les prestations.
6. Cette Demande de Qualifications fait suite à l’Avis Général de Passation de Marché N°1 du Compact publié sur dgMarket le 16 Octobre 2017, le site Internet de l’Entité MCA-Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 17 Octobre 2017, UNDB Online le 18 Octobre 2017 et dans les journaux locaux «la Nation » le 19 Octobre 2017 et le Matinal le 23 Octobre 2017.
7. Le Consultant Individuel sera sélectionné par la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite par les directives de la passation des marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov.
8. La demande de qualification, les Termes de Référence, ainsi que l’ensemble des documents à remplir et à soumettre par les postulants, sont disponibles sur le site de MCA-Bénin II à partir du mardi 7 Novembre 2017. (**Téléchargeable sur www.mcabenin2.bj/publication/Dossiers d'Appel d'offres/Avis d'Appel d'offres**).
9. Les consultants potentiels peuvent également demander lesdits documents à MCA-Bénin II à l’adresse ci-dessous. Ainsi l’ensemble des documents leur sera transmis.
10. Les Consultants Individuels peuvent soumettre leurs dossiers de qualification par voie électronique ou en dépôt physique (format papier).
11. La date limite du dépôt des dossiers de qualification, quelle que soit l’option choisie (dépôt physique ou par voie électronique), est fixée **au jeudi 7 Décembre 2017 à 10 h 00, heure locale de Cotonou**. Les dossiers de qualification reçus au-delà du délai limite ne seront pas pris en considération et seront retournés non ouverts. Les Consultants devraient être conscients du fait que la distance et les formalités d’accès au Bureau de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu.

Information de contact :

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Bénin II)
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l’OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP 101, Tél. (229) 21 31 78 25 / Fax : 21 31 46 92
E-mail : info-benin@charleskendall.com copie à info@mcabenin2.bj
Cotonou, République du Bénin


Gabriel DEGBENI
Coordonnateur National

